



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'activité de sensibilisation à la sécurité routière I.M.P.A.C.T. est de retour

Rimouski, le 26 avril 2016 – Le comité organisateur de l'activité de sensibilisation à la sécurité routière I.M.P.A.C.T., destinée aux élèves de cinquième secondaire, est fier d'annoncer la tenue de son édition 2016 le 10 mai prochain à 10 heures. Exceptionnellement, en raison des travaux qui ont cours au Colisée Financière Sunlife, l'activité a lieu cette année à la salle de spectacle Michel Leblanc (auditorium) de l'école Paul-Hubert.

L'invitation à assister à l'activité est lancée aux parents, aux membres de la communauté et aux partenaires. L'activité vise la réflexion, la prise de conscience et la sensibilisation aux conséquences de la consommation d'alcool et de drogues, de la vitesse excessive, de l'utilisation du téléphone cellulaire au volant et du non-port la ceinture de sécurité en conduisant un véhicule motorisé.

Le message transmis aux jeunes est véhiculé dans un scénario reconstituant une scène d'accident et laisse place aux intervenants qui agissent lors de situations semblables. L'activité I.M.P.A.C.T. a été vécue pour la première fois dans la MRC de Rimouski-Neigette en 2011. Aucun accident impliquant des jeunes lors de soirées d'avant-bal, de bal ou d'après-bal n'a été rapporté à la Sûreté du Québec dans cette MRC depuis.

« Ce projet se réalise grâce à l'étroite collaboration de nos différents partenaires. Depuis 2011, nous recevons un appui financier de la SAAQ, de la Commission scolaire des Phares, de la Sûreté du Québec, de l'école Paul-Hubert et du Centre de formation de Rimouski-Neigette. Nous comptons également sur différentes entreprises de la région année après année pour que cette activité puisse vivre : la Coopérative

funéraire du Bas-Saint-Laurent, CarExpert et Bouchard Ford. L'activité implique également la participation de plusieurs organisations : la Sûreté du Québec, Les Ambulances Porlier, Le Service des Pompiers de la Ville de Rimouski et Rouge FM. Nous les remercions pour leur appui soutenu », a mentionné M^{me} Martine Lévesque, directrice adjointe à l'école Paul-Hubert et membre du comité organisateur.

-30-



Source : Martine Lévesque, directrice adjointe à l'école Paul-Hubert
Pour le comité organisateur

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.